

Pic mar

Dendrocopos medius



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce essentiellement présente en Europe où 180 000 à 550 000 couples se répartissent de la France jusqu'en Europe centrale et dans les Balkans (**B**), le Pic mar occupe une grande partie de la France mais manque totalement dans le sud-est et une grande partie du sud-ouest comme du nord (**D**). En Bretagne, l'espèce n'a longtemps été connue qu'en Loire-Atlantique (depuis 1902) (**D**), les autres départements ne faisant l'objet de découvertes que dans les années 1960 et même 1970, comme dans les Côtes-d'Armor (**G**). Les recherches initiées depuis les années 1980, la meilleure connaissance de l'espèce comme le recours à la repasse ont permis de considérablement modifier la représentation cartographique du Pic mar en Bretagne comme dans les Côtes-d'Armor (**C**).

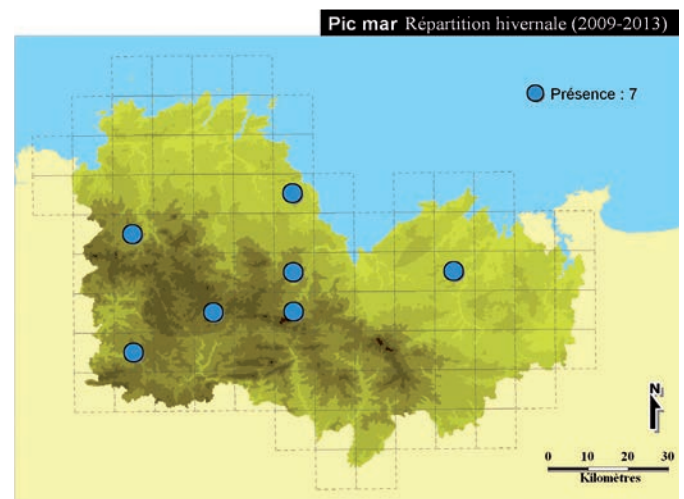
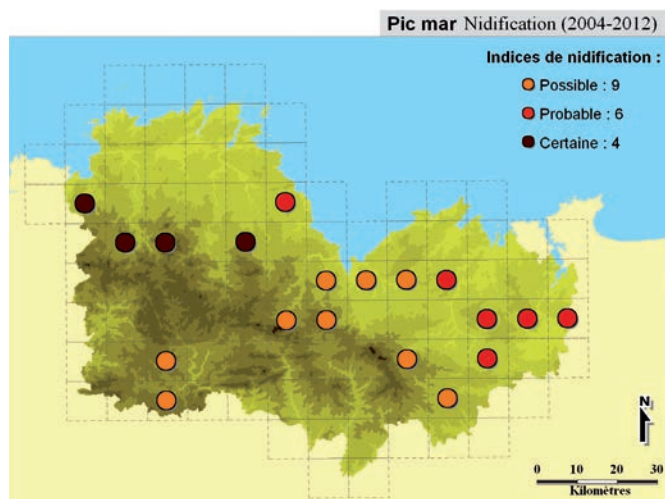
Actuellement inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, l'espèce a un statut de conservation de *Pré-occupation mineure* en France (**U**), néanmoins elle reste peu abondante en Bretagne, avec quelques centaines de couples vraisemblablement, et y mérite une attention particulière. De ce fait, elle fait partie des espèces déterminantes pour la réalisation des fiches ZNIEFF (**R**).

Statut en Côtes-d'Armor

Le Pic mar est sédentaire. Très discret, il n'est généralement contacté que lorsqu'il émet son couinement caractéristique assimilable à un chant, entre janvier et juin: la carte de présence en hiver est

de ce fait de moindre qualité que la carte de l'atlas nicheur. Le chant est rarement émis par les couples isolés, aussi une bonne connaissance du cri habituel du Pic mar, différent des émissions du Pic épeiche et audible tout au long de l'année, permettrait d'augmenter le nombre de contacts avec cette espèce plus abondante qu'il n'y paraît. Le tambourinage est décrit mais sans doute très rarement émis. On ne connaît pas de mouvements migratoires pour ce pic mais il peut être observé de temps à autre dans le bocage ou aux postes de nourrissage en hiver. De manière générale, le Pic mar reste cantonné sur un territoire restreint, de l'ordre d'une dizaine d'hectares (**N**), à l'aspect caractéristique.

L'espèce est inféodée, pour l'essentiel, aux chênaies âgées traitées en futaie ou taillis sous futaie dans les massifs boisés et quelques parcs de château. Elle est susceptible d'utiliser d'autres vieux peuplements de hêtres, de châtaigniers ou de tilleuls. Des observations récentes en forêt de Beffou semblent indiquer que le Pic mar peut également fréquenter des peuplements d'Épicéas de Sitka déperissant. Le Pic mar cherche sa nourriture (essentiellement des larves et des insectes) à la surface ou dans les creux des branches, le plus souvent située dans le houppier des arbres malades: il ne creuse donc pas comme les autres pics. A l'issue des enquêtes atlas 1970-1975 et 1980-1985, une seule localité était connue dans le département, la forêt de Beffou. Depuis lors, les découvertes se sont succédées depuis 1986 jusqu'à aujourd'hui où



Auteur : Jacques Maoût
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Pic mar

Dendrocopos medius



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

35 sites sont connus et il est vraisemblable que bien d'autres nous échappent encore. Par conséquent, la cartographie ne rend que partiellement compte de nos connaissances, faute de recherches ciblées. Malgré ces lacunes, il ne paraît pas déraisonnable d'estimer la population costarmoricaine à près de 100 couples.

Nous n'avons pas de données quantitatives pour le département si ce n'est à l'occasion de points d'écoute lors d'opérations concertées en forêt : à Avaugour l'espèce est ainsi contactée sur 3 points d'écoute différents de la forêt en 2013 ; à Coëtquen, le Pic mar est bien présent dans le sud de la forêt où plusieurs chanteurs peuvent être notés sur un même point... Dans les départements bretons voisins, des suivis plus ciblés permettent d'obtenir des densités proches de 0,2 à 0,3 couple/chanteur pour 10 ha à l'échelle globale d'une forêt (C) ou de près de 2 couples/chanteurs pour 10 ha en se focalisant sur des vieilles futaies favorables à l'espèce. Les localités qui ont fait l'objet de contacts dans le département sont tout d'abord les massifs forestiers ou les grands bois : Beffou, Coat an Noz, Coat an Hay, Avaugour, Beaucourt, Bois Berthelot, Lizandré, Bois de la Salle, Guercy, Lorge, Loudéac, La Hunaudaye, Saint-Aubin, Saint-Denoual, Broons, Boquen, La Hardouinais, Yvignac et Coëtquen. On trouve ensuite des parcs de château : Coat Tromarc'h, Bois Riou, Trégarantec, le Coste, Les Marais, Bien Assis, le Chalonge et la Motte. Enfin, l'espèce a été découverte dans des petits boisements : Mezouët (Glomel), Restehouanet (Mellionec), Kergoff (Saint-Fiacre), la Ville Hervé (Trébédan), le Bosreux (Brusvily), étang de Néal (Plouasne), Trélat (Taden), les Isles (Kergrist-Moëlou) et l'Hôpital (Pleudihen-sur-Rance). On peut aussi noter le manque de preuves certaines de reproduction pour cette espèce plus discrète que le Pic épeiche aux abords du nid.

Tendances et perspectives

L'amélioration spectaculaire de la carte de répartition de l'espèce depuis les années 1980 est en partie à rapporter aux progrès dans sa connaissance et à l'effort de prospection qui lui est associé mais nous pensons que le Pic mar connaît aussi une réelle expansion. Une telle évolution est rapportée dans d'autres régions de France (D). Il serait intéressant que les observateurs se mobilisent pour confirmer cette hypothèse, d'autant que la grande spécialisation du Pic mar le rend sensible aux modifications de son milieu comme l'a montré l'ouragan de 1987. Les massifs forestiers les plus impactés, comme Beffou, ont montré une diminution importante de population au contraire de massifs épargnés. L'augmentation récente des contacts dans les forêts de l'ouest du département est manifestement liée au vieillissement des parcelles de feuillus et on peut espérer que les plans d'aménagement de ces massifs prennent en compte la nécessité de maintenir des parcelles de chênes âgés en nombre suffisant. De façon plus détaillée, il a été proposé plusieurs modalités de gestion favorables à l'espèce : développement du régime de taillis sous futaie, minimum de 20 gros arbres à l'hectare, vieillissement jusqu'à 200 ans des parcelles en futaie, maintien d'arbres morts ou dépérissant, création d'îlots de vieux bois, création de réserves biologiques... (N). Rappelons que la France accueille une part importante de la population mondiale avec 50 000 à 100 000 couples (D) concentrés essentiellement en dehors d'aires protégées. Les Côtes-d'Armor ne font pas exception avec des zones protégées ou Zones de Protection Spéciale uniquement littorales et dédiées à des espèces de milieux littoraux ou ouverts.

Auteur : Jacques Maoût

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

